

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Durant cette décade, on a noté une première pluie utile à Kédougou et des pluies faibles à modérées au sud et à l'est du pays.

L'Ouest, le Nord et le Centre du pays sont toujours à l'attente de pluies, même si on a enregistré des traces dans certaines localités des régions de Kaolack et Kaffrine durant la journée du 18 juin 2019.

La région de Tambacounda a enregistré ses premières précipitations en fin de décade. Mais ces pluies à l'exception de Kéniéba (31 mm) sont pour la plupart inférieures à 20 mm.

Le poste de Kédougou a connu un démarrage de la saison avec une pluie utile (50 mm) enregistrée le 11 juin 2019.

Dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor des activités pluvieuses faibles à modérées ont été aussi recueillies durant la journée du 18 juin.

Comparée à 2018, la saison culturale s'était déjà installée dans certaines localités des régions de Sédhiou, Vélingara et Kolda, à la date du 13 juin.

Au 20 juin 2019, le cumul le plus important a été noté à Kédougou (76.7 mm), la plupart des postes suivis au Sud et à L'Est n'ont pas encore dépassé la barre des 20 mm.

Perspectives de la troisième décade de Juin 2019

La dernière décade du mois de juin sera marquée par un épisode sec sur l'ensemble du territoire, seuls quelques risques de pluies faibles seront probablement notés sur les régions sud-est durant la journée du 24 juin et au cours de la période du 29 au 30 juin 2019.

Le front intertropical se positionne sur Kaolack – Fatick – Kaffrine – Bakel

Sommaire

- **Météo:** Démarrage timide de la saison dans la région de Kédougou
- **Agriculture:** Pas encore de semis en humide sur tout le pays
- **Protection des végétaux:** Traitement contre les oiseaux granivores dans le nord du pays et le département de Vélingara
- **Situation pastorale:** Raréfaction des pâturages au sud du pays
- **Situation des marchés:** Baisse du niveau d'approvisionnement des marchés en produits locaux (céréales sèches, légumineuses)

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2019	2018	Normale
Saint Louis	—	22 aout	24 juillet
Podor	—	23 aout	1er aout
Matam	—	27 juin	7 juillet
Ranéro	—	27 juin	11 juillet
Louga	—	10 aout	19 juillet
Linguère	—	18 juil.	11 juillet
Diourbel	—	19 juil.	02 juillet
Bambey	—	27 juin	06 juillet
Thiès	—	25 aout	11 juillet
Mbour	—	19 juil.	12 juillet
Dakar Yoff	—	23 aout	19 juillet
Fatick	—	27 juin	02 juillet
Kaolack	—	27 juin	25 juin
Kaffrine	—	27 juin	22 juin
Koungheul	—	27 juin	17 juin
Nioro du Rip	—	27 juin	22 juin
Tambacounda	—	27 juin	12 juin
Goudiry	—	27 juin	10 juillet
Bakel	—	27 juin	04 juillet
Kédougou	11 juin	03 juin	31 mai
Kolda	—	13 juin	11 juin
Vélingara	—	13 juin	15 juin
Ziguinchor	—	27 juin	15 juin
Cap Skirring	—	6-juil	17 juin

Situation agricole

Introduction

Les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichage, de nettoyage et de brûlis des champs, le décortiquage des coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole.

I. Mise en place des intrants

1.1. Les semences

1.1.1. Semences d'arachide

Les mises en place des semences d'arachide ont atteint presque toutes des localités du pays et se poursuivent normalement. Sur un objectif de mise en place de **49 622 tonnes** au niveau des communes rurales, à la deuxième décade de juin, le taux de réalisation global est de 49 %. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Tambacounda et de Kaffrine avec respectivement 90,6 % et 94 %. Concernant les cessions, elles ont démarré avec un taux de cession global de 39 %. Les détails par région sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

1.1.2. Semences d'espèces diverses

Pour le maïs, le sorgho, le fonio, le niébé et le sésame, les notifications se poursuivent et les mises en place ont démarré. Les taux de mise en place les plus élevés pour le maïs, ont été observés dans les régions de Sédhiou et de Kédougou avec respectivement 93,3 % et 87,3 %. Concernant le sorgho, les taux de mise en place le plus élevé est enregistré dans la région de

Kaffrine avec un taux de réalisation de 82,2 % sur un objectif de 130 tonnes. Pour Fonio, seules les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou sont concernées pour une quantité de 100 tonnes. Les mises en place sont 24 %. Pour le niébé, les notifications se poursuivent. Le taux de mise en place est encore faible surtout dans la région de Louga, zone de grande production avec 15,4 % sur un objectif de 2520 tonnes. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Matam (79,3 %) et de Tambacounda (60,5 %).

1.2. Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues au niveau des communes rurales est de **81 900 tonnes** dont 21 455 tonnes pour le 6 20 10, 9 085 tonnes pour le 15 10 10, 12 310 tonnes pour le 15 15 15, 8 900 tonnes pour le DAP et 30 150 tonnes d'urée. Les notifications se poursuivent et les objectifs de mise en place peuvent évoluer. Concernant la mise en place, elle a démarré mais reste encore très timide.

II Dynamique des semis

Les semis à sec pour le mil se poursuivent dans la plupart des régions. A la deuxième décade de juin 2019, les semis en humide n'ont pas encore démarré sur toute l'étendue du territoire national.

Situation phytosanitaire

Résumé :

La situation phytosanitaire de cette décade est caractérisée par des traitements contre les oiseaux granivores au niveau des périmètres rizicoles de certaines localités des départements de Matam, Kanel, Dagana et Vélingara. Suite à la découverte de dortoirs, des traitements par contact direct sur dortoirs et/ou sur reposoirs et à la dérive sont toujours en cours au niveau de Nabadji (Matam), d'Orkadière (Kanel), du bassin de l'Anambé (Vélingara), (Ndiaye) Dagana et Podor.

Oiseaux granivores

Malgré les efforts consentis par les techniciens de la vallée du fleuve Sénégal (Matam et Saint Louis) et

s'amplifier du fait du stade phénologique des cultures (le riz). En effet, la situation aviaire évolue en dent de scie notamment dans les départements de Matam, Kanel et Vélingara surtout avec l'association à la lutte des paysans qui font le gardiennage. Les périmètres rizicoles de Bokisaboudou (Nabadji ; Matam), Gouriki Koliyabé, Padalal (Orkadière ; Kanel), du Bassin de l'Anambé (Vélingara) et de Ndiaye (Dagana) ont été les cibles des oiseaux granivores constitués majoritairement de l'espèce *Quelea quelea*. Pour le traitement avec du produit UL par contact direct sur dortoir et/ou sur reposoirs et à la dérive, dans le Matam et le Kanel, 265 L ont été pulvérisés, 480 L au niveau du Bassin de l'Anambé et 145 L dans le Dagana. Les traitements se poursuivent.

Situation phytosanitaire (suite)

Autres zones A part la Vallée du Fleuve Sénégal (surtout de Matam à Dagana) et le Bassin de l'Anambé (Vélingara) où on note la présence des oiseaux granivores, aucune autre infestation n'a été signalée dans les autres zones agroécologiques, d'où une accalmie générale notée sur le reste du territoire. Perspectives et recommandations Redynamisation et poursuite de la sensibilisation des Comités de Lutte Villageois (CLV)	Intensification des prospections ; Poursuite des traitements ; Renforcer la capacité des acteurs dans le cadre de la lutte contre les ravageurs ; Réactiver les task-forces pour leur meilleure implication dans la gestion de la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) ; Une surveillance quotidienne des rizières par les producteurs s'impose.
---	---

Situation pastorale

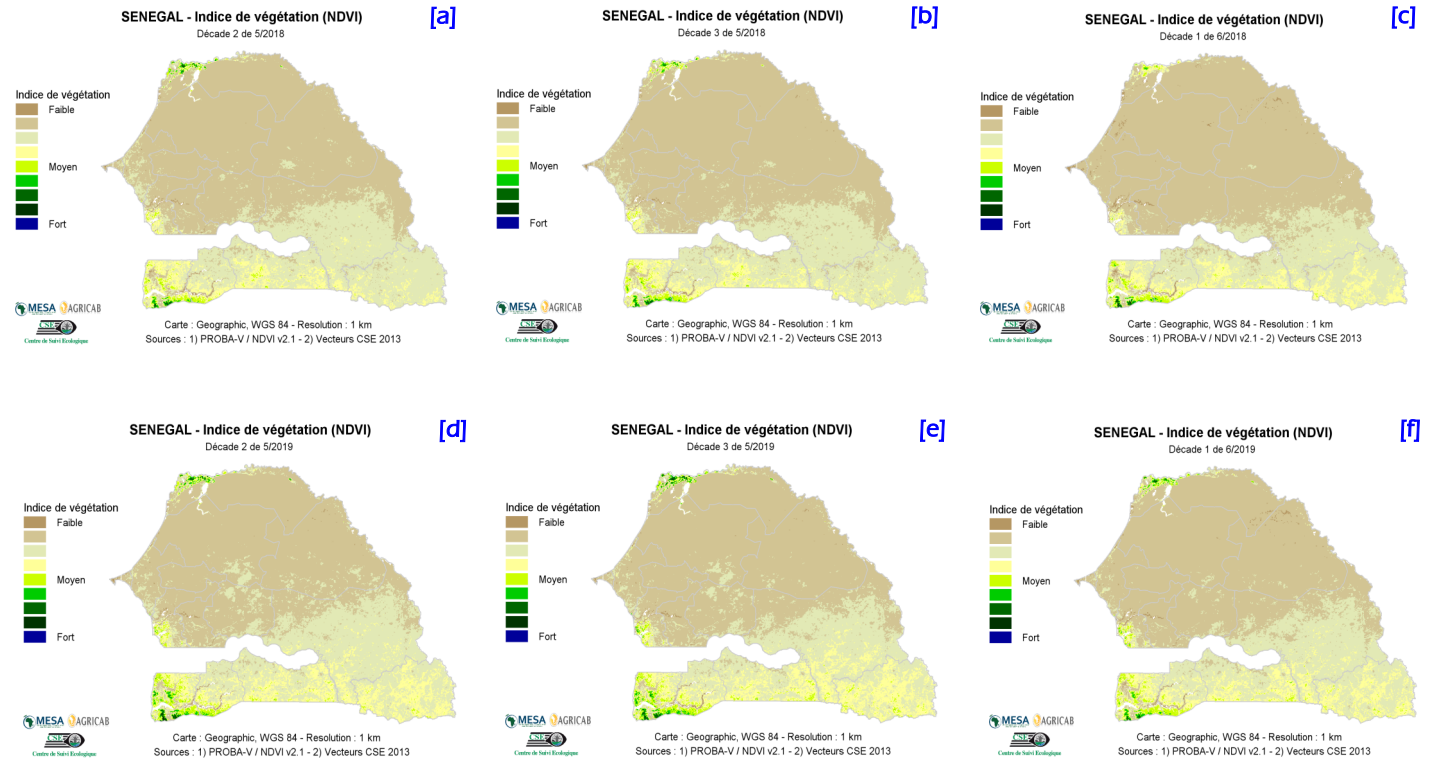
I. Situation alimentaire et état du cheptel 1.1. Etat des pâturages Les pâturages se raréfient dans la partie sud du pays. Les mangues et les pommes de cajou constituent des aliments de choix pour les animaux. Dans la zone nord les pâturages ont disparu pratiquement excepté certaines poches insignifiantes. Les animaux se tournent vers les autres types d'alimentation à savoir le pâturage aérien et les résidus de récolte issus des champs de riz et de canne à sucre. Dans la zone centre, les pâturages sont assez bien fournis mais la qualité diminue à causes de l'assèchement des herbes et le piétinement. Le tapis herbacé est fortement entamé par l'arrivée massive d'animaux transhumants surtout dans la région de Kaffrine. Un léger déficit est noté dans les communes de Sagna, de Diankésouf et de Touba Mbella. 1.2. Etat d'embonpoint des animaux L'état d'embonpoint des animaux est acceptable. Cependant, on commence à observer des pertes de poids important chez les sujets âgés.	II. Abreuvement du bétail Pour l'abreuvement du bétail, les puits et forages ont repris le relais des mares quasiment tarées. III. Mouvements du bétail Dans le département de Kaffrine, les grands troupeaux de la zone de cultures (Arrondissement de Katakell) qui avaient transhumé durant l'hivernage du fait de l'absence de parcours de bétail et de zones de pâturages sont de retour. On note la présence de campements de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis et Matam. Le département de Malem-Hodara a reçu des transhumants en provenance des départements de Linguère, Podor et Walo, Fatick et Thiès. Les animaux sortis du département de Malem-Hodar vont essentiellement au niveau des départements de Kaffrine, Birkelane et Kaolack. IV. Situation zoo sanitaire La situation zoo sanitaire est satisfaisante. Au cours de la semaine, aucun cas de foyer de maladie n'a été signalé.
--	---

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la première décade du mois de juin 2019, la croissance de la végétation est encore timide sur la majeure partie du territoire national avec des valeurs du NDVI faibles à moyennes (Figures 1a, 1b et 1c), malgré les pluies qui ont démarré dans les localités du sud et sud-est du pays (Figures 2a, 2b et 2c). Les valeurs du NDVI sont toutefois nettement plus élevées que celles de l'année 2018 à la même période, notamment dans la moitié sud du Pays (Figures 1d, 1e et 1f). Cette situation pourrait être expliquée par une moyenne des températures nettement plus élevée en 2019, et qui aurait favorisé une feuillaison plus précoce des arbres et arbustes dans cette partie du Sénégal.

Suivi de la végétation (suite)



Cartes du NDVI des (a) deuxième et (b) troisième du mois de mai 2019 et de (c) la première décade du mois de juin 2019 en comparaison avec les valeurs de l'année 2018, respectivement aux mêmes décades (d), (e) et (f).

Situation des marchés

Approvisionnement des marchés

Les baisses du niveau d'approvisionnement des marchés en produits locaux (céréales sèches, légumineuses) se poursuivent progressivement dans tous les types de marchés suivis. Cette situation est consécutive à deux facteurs : modicité des offres paysannes dans les marchés de collecte, absence ou timidité des transferts vers ceux de consommation. Ainsi, la demande porte majoritairement sur les céréales importées (riz, maïs) qui sont abondamment disponibles.

Inversement les offres en légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) sont abondantes dans les marchés et parcs.

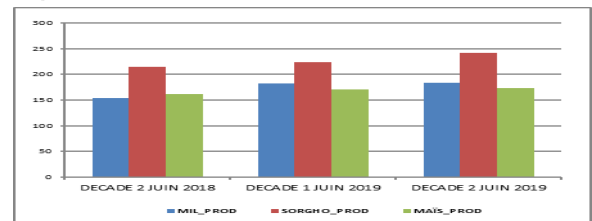
I - Marchés de collecte

Les prix au producteur des céréales locales sèches s'affichent à : **185 F CFA/kg (mil)**, **240 F CFA/kg (sorgho)**, **175 F CFA/kg (maïs)**. Les variations décadaires s'affichent comme suit : relative stabilité **(+1%)** pour les deux principales céréales (mil, maïs) et **+7%** pour le sorgho. Cette situation traduit la constance de la demande.

En revanche ces prix sont supérieurs à leurs niveaux de la même décade 2018 : **+16%** (mil), **+11%** (sorgho), **+7%** (maïs). Ce qui signifie que la situation était plus reluisante en 2018, à la même période.

Les prix au producteur des légumineuses se situent à : **610 F CFA/kg (niébé)**, **220 F CFA/kg (arachide coque)**, **470 F CFA (arachide décortiquée)**. Les variations décadaires s'établissent comme suit : **-4%** (niébé, arachide coque), **-2%** (arachide décortiquée).

Graph 1 : Prix au producteur des céréales



Comparés à leur niveau de la même décade 2018, les prix sont supérieurs et les variations s'affichent comme suit : **+47%** (niébé), **+18%** (arachide coque), **+16%** (arachide décortiquée). Le niveau élevé des prix pratiqués durant la 2^{ème} décade 2019 est imputable à la faiblesse des offres des produits de rente dans les marchés ruraux de collecte.

Situation des marchés (suite)

II - MARCHES DE CONSOMMATION

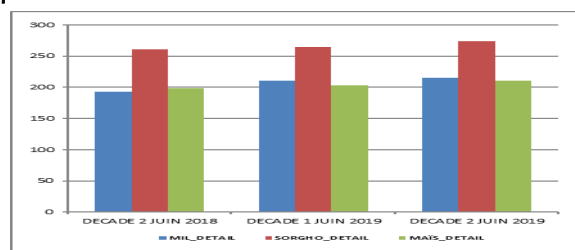
Les prix de détail des céréales locales sèches s'affichent comme suit : **215 F CFA/kg** (mil souna), **275 F CFA/kg** (sorgho), **210 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, les variations bien que positives sont faibles : **+2%** (mil), **+3%** (sorgho, maïs). La comparaison annuelle, indique une légère supériorité des prix pratiqués en 2019. Les variations s'établissent comme suit : **+10%** (mil), **+6%** (sorgho), **+5%** (maïs). Le prix du riz local décortiqué qui se situe à **285 F CFA/kg**, reste relativement stable par rapport aux périodes de comparaison.

Les prix des céréales importées sont demeurés constants par rapport à la 1^{ère} décade de juin 2019, alors que celui du maïs s'est renchéri (**+11%**) par rapport à son niveau de 2018 (**205 F CFA/kg**).

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses s'élèvent à : **685 F CFA** (niébé), **250 F CFA/kg** (arachide coque), **540 F CFA** (arachide décortiquée).

Au cours des deux dernières décades, seul le prix du niébé a varié (**-20%**).

Graph 2 : Prix de détail des céréales locales sèches



Par rapport à la même période 2018, les variations annuelles des produits de rente s'établissent comme suit : **+30%** (niébé), **+8%** (arachide coque), **+15%** (arachide décortiquée).

Les prix de détail des légumes locaux s'affichent comme suit : **300 F CFA/kg** (oignon), **405 F CFA/kg** (pomme de terre), **460 F CFA/kg** (manioc), **400 F CFA/kg** (patate douce).

Les prix moyens du bétail par sujet : **425 000 F CFA** (bovin), **104 500 F CFA** (ovin), **33 500 F CFA** (caprin), **2 500 F CFA** (poulet).

III – PERSPECTIVES : les pluies enregistrées à la fin de la deuxième décade de juin 2019, vont susciter un regain d'affluence dans les marchés ruraux de collecte. En effet, la demande en semences, notamment pour l'arachide, va s'accélérer. L'accroissement de la demande, contribuerait au renchérissement des prix.

Recommandations

- *Procéder aux semis en humide dès une pluie utile (20mm) dans les régions sud, est et centre sud du pays*
- *Se prémunir des informations météorologiques pour apprécier les dates de semis optimales*
- *Promouvoir les bonnes pratiques agricoles suivantes: *Nettoyer fréquemment les parcelles, pour éviter que des oiseaux, rongeurs, insectes, ... ne s'y établissent ; *Procéder à une rotation régulière des cultures ou faire la jachère ;*
- *Informers les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail*

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...